

N° FIN/2012/16

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	15 février 2012	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 49 Présents : 46 Votants : 47
Date d'affichage de la convocation :	15 février 2012	



Séance du 23 février 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi vingt trois février deux mille douze à dix huit heures trente, à la salle polyvalente de Chamvres, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Claude PERREAU (suppléant), Madame Michèle NANGOT (suppléante), Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Olivier CENDRE, Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Yann CHANDIVERT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Mohamed BELKAID (suppléant), Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELI, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Hervé DESCHAMPS, suppléé par Mme Michèle NANGOT
Madame Manuelle MOINE suppléée par M. Mohamed BELKAID
Monsieur Lionel PERREAU, suppléé par M. Claude PERREAU
Monsieur Claude GRUET, a donné son pouvoir à M. Michel KOZEL
Madame Eliette ITALIANO
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Adoption du compte administratif du budget annexe UR 18 de l'exercice 2011

OBJET : Adoption du compte administratif du budget annexe UR 18 de l'exercice 2011

Le Conseil Communautaire délibérant sur le compte administratif du budget annexe UR18 de l'exercice 2011 dressé par Monsieur Nicolas SORET, Président, ayant quitté la salle en laissant la Présidence à Catherine DECUYPER,

Vu l'avis favorable des membres de la commission des finances et transfert de charges réunie le 13 février 2012

Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 13 février 2012

LUI DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA C.C.J. DE 2011						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés						
Résultats affectées				133 982,78		133 982,78
Opérations de l'exercice	45 081,33	56 010,00	14 064,00	34 031,00	59 145,33	90 041,00
TOTAUX	45 081,33	56 010,00	14 064,00	168 013,78	59 145,33	224 023,78
Résultats de clôture	10 928,67		153 949,78		164 878,45	
Restes à réaliser			451 052,57	331 221,22	451 052,57	331 221,22
TOTAUX CUMULES	45 081,33	56 010,00	451 052,57	491 684,40	451 052,57	502 613,07
RESULTATS DEFINITIFS	10 928,67		34 118,43		45 047,10	

CONSTATE pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

par 44 voix pour, 3 abstentions (messieurs Yves ROY, Jean-Claude GRELARDON et Claude PERREAU)

Le président n'ayant pas pris part au vote et étant sorti de la salle au moment de la délibération.



Pour copie conforme,

Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 26/03/2012
date de publication : 27/03/2012

